La liste des lauréats de notre Concours du plus Gracieux Sourire

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

1449e Mme DUTRIEZ Blanche, rue de Lille, 76, à LA MADELEINE.
1450e M. AMEUW Denis, rue Nationale, 81, à MARCQ-EN-BARŒUL.
1451e Mme WARTEL Jeanne, rue Godefroy, 1, à LILLE.
1452e M. FREDRIC Joseph, rue Philippe Lebon, 22, à HELLEMMES.
1453e M. CHATELAIN Léandre, rue François Lemairs, 35 bis, à DOUAI.
1454e Mlle PAGNIET Madeleine, rue du Croquet, 36, à LILLE.
1455e Mme DEGROS Georgette, rue Mazingarbe, 30, à NŒUX-LES-MINES.
1456e M. BERNAERT Alfred, 233, rue Grombez, 135, à MONTIGNY-EN-GOHELLE.
1457e Mme SIMOENS Raymonde, rue Philippe Leben, 46, à HELLEMMES.
1458e M. LEMAIRE Henri, rue Petite, à AUCHEL.
1459e Mme WILLOCQ Sophie, rue Chanzy, 18, à LEZENNES.
1460e M. TYTGOT Maurice, rue de Thumesnil, 98, à LILLE.
1461e M. GODART-VITAL, rue de Vervins, 31, à SALLAUMINES.
1462e M. GUILBERT, rue Arthur Lamendin, à VERQUIN.

Ce dernier lauréat a donné le chiffre de 160.424 comme réponse à la question subsidiaire ; différence avec 135.115, nombre de réponses parvenues : 25.309.

Lire demain, la suite de la liste des heureux gagnants.

Les gagnants peuvent retirer leurs prix dans les bureaux du « Réveil du Nord », 186, rue de Paris, à Lille

Rappelons, à ce sujet, le texte de l'article 9 du Règlement, disant :

« La liste des prix représente une valeur de 151.500 francs. Les prix seront à la disposition des gagnants en nos bureaux, à Lille, 186, rue de Paris, dès la publication des résultats du concours dans nos colonnes.

» Il suffira aux concurrents de justifier de leur identité pour les y réclamer.

« Les frais d'envoi seront à la charge des bénéficiaires qui demanderont l'expédition de leurs prix ».

"Impossible de régler dans ces conditions" a dit le comte Bethlen à MM. Tardieu et Briand

A La Haye, le comte Bethlen, président du Conseil de Hongrie, a confirmé à MM. Tardieu et Briand qu'il était impossible à son gouvernement d'adhérer à un règlement définitif des obligations de la Hongrie qui comprit les deux éléments suivants : 1° continuation des paiements de réparations (avec une échelle à arrêter par accord) jusqu'à l'année 1956 et 2° renonciation réciproque, dans la dépendance du passé, à toutes les réclamations présentées par la Hongrie et les puissances créancières.

MM. Tardieu et Briand ont ensuite longuement conféré avec les ministres allemands : MM. Curtius Wirth et Moldenhauer. Enfin, la délégation française reçut à déjeuner la délégation tchécoslovaque.

Le Ministre de la Marine Marchande à Bordeaux

En compagnie du sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, il a assisté à l'inauguration du paquebot « Foucauld » :: ::

M. Louis Rollin, ministre de la Marine marchande, est arrivé samedi à 23 h., en gare de Saint-Jean, à Bordeaux, par train spécial venant de Paris. M. Rollin est en suite ont été les hôtes du paquebot « Foucauld ».

Après la visite du navire, qui eut lieu hier matin, le ministre a assisté à une séance de la Chambre de Commerce, puis il a déjeuné à bord du « Foucauld ».

Des discours ont été prononcés, en premier lieu par M. Chaumet, sénateur, ancien ministre, au nom de la Compagnie.

M. Chaumet, après avoir d'abord remercié les personnalités présentes, a présenté la noble figure du père Charles de Foucauld.

M. Rollin, ministre de la Marine marchande, a montré ensuite les efforts du Gouvernement pour stimuler la progression du tonnage subventionné et a assuré l'armement libre de sa sollicitude.

M. Alcide Delmont, sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, a félicité la Compagnie des Chargeurs-Réunis, qui a conçu et réalisé cette magnifique unité navale.

Le ministre du Commerce à Barcelone

M. Flandin, ministre du Commerce, est arrivé dimanche à Barcelone, où il a été salué par les autorités.

M. Chautemps, ancien ministre, à Nîmes

A l'issue d'un grand banquet organisé à Nîmes par la Fédération radicale-socialiste du Gard, M. Camille Chautemps a fait une conférence politique. L'ancien ministre de l'intérieur a tout d'abord convié ses auditeurs à adresser avec lui un hommage de respectueux attachement à leur compatriote, M. Gaston Doumergue, rappelant que les membres du gouvernement représentent en ce moment la France à la conférence internationale de La Haye.

L'orateur s'abstient de toute critique au sujet de la politique intérieure, tour à tour il expose les idées des radicaux sur la politique scolaire, puis sur les réformes économiques et sociales. Parlant enfin de la politique étrangère, il exprime le souhait que dans les négociations en cours, le gouvernement sans rien abandonner de nos droits essentiels, continue la politique conciliatrice de M. Briand.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 6 janvier 1930
Soleil : Lever à 7 h. 46 ; coucher à 16 h. 07.
Lune : Lever à 11 h. 05 ; coucher à 22 h. 22.
Aujourd'hui : Epiphanie. Demain : Ste-Mélanie.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 5 janvier :

Baromètre : 747 mil. ; baisse depuis la veille à 18 heures : 0 mil. 8.
Thermomètre : Fronde : 6.0 ; minima : 4.6 atteint à 5 heures le matin ; maxima : 10.5 atteint à 15 heures la veille.
Etat hygrométrique : 91 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 heures : néant ; Direction du vent : Sud-Ouest ; Force : assez fort ; Direction des nuages : Sud-Ouest ; Etat du Ciel : couvert.
Temps probable pour lundi : train, quelques pluies.
PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Ciel très nuageux avec éclaircies et averses ; vent de Sud-Ouest 4 à 6 m. Température stationnaire.

Terrible accident à Annœullin

Une camionnette happa un cycliste, défonça une maison, et deux personnes furent très grièvement blessées :: :: ::

Un très grave accident dû au manque de sang-froid d'un jeune automobiliste s'est produit dans la soirée de samedi sur le territoire d'Annœullin et a fait deux victimes dont l'une se trouve en danger de mort.

En voici le récit d'après les déclarations des témoins oculaires.

Comme un bolide

Il était exactement 18 h. 15, la route départementale N° 41 qui relie AUBERS à CARVIN était sillonnée par de nombreux travailleurs regagnant leur logis.

Soudain deux phares éblouissants apparurent au lointain. C'étaient ceux d'une camionnette Renault, pilotée par M. Henri Lemaire, 18 ans, chevilleur, 154 route de Béthune, à LOOS-LEZ-LILLE qui, venant d'Annœullin se dirigeait à vive allure vers SAINGHIN-EN-WEPPES.

Arrivée à hauteur du hameau de Don, la camionnette renversa un cycliste qui venait en sens inverse. Perdant complètement son sang-froid, le conducteur donna un coup de volant à gauche et s'en alla défoncer la porte et le chambranle de la maison de Mme Veuve Prévost-Dubois, où le véhicule s'arrête, bloqué.

Malheureusement, les frères Pierre et Albert Prevost attendaient sur le seuil de la porte le retour de leur mère qui était absente.

Pierre put éviter à temps le véhicule. Il n'en fut pas de même de son frère Albert, âgé de 40 ans. L'infortuné fut violemment heurté par l'aile gauche de la camionnette, dont l'une des roues lui passa sur la jambe gauche.

Deux victimes

Les témoins accoururent au secours des victimes. On releva le malheureux cycliste qui gisait inanimé. Il s'agissait de M. Pierre Parsy, 35 ans, marchand de charbon à ANNŒULLIN. M. le docteur Chardon, appelé à donner ses soins aux blessés constata que M. Parsy portait des contusions multiples notamment au thorax et à l'épaule; une plaie contuse au cuir chevelu et qu'en outre il souffrait de lésions internes avec hémorragie. L'état du cycliste est extrêmement grave et le médecin fait toutes réserves sur les suites des blessures. M. Parsy a été reconduit à son domicile.

Quant à M. Albert Prévost, il porte une fracture du tibia.

L'automobiliste a été arrêté

La gendarmerie d'Annœullin aussitôt prévenue procéda à une première enquête et informa le Parquet de Lille. Celui-ci représenté par MM. Nectoux, substitut du Procureur de la République; Glorian, juge d'instruction et Lavallaerc, greffier, se transporta hier après-midi sur les lieux de l'accident pour procéder aux constatations.

D'après les témoins, Henri Lemaire roulait très vite et le cycliste, qui tenait sa droite avait dû être ébloui par les phares de la camionnette c'est ce qui lui fit perdre sa direction.

Ce que dit l'auteur de l'accident

Les déclarations de Lemaire qui avait depuis 15 jours seulement son permis de conduire, sont contradictoires avec celles des témoins. Il prétend qu'il aperçut le cycliste qui tenait sa gauche. L'homme qui serait tombé quelques mètres devant sa voiture, se serait mis à ramper en se portant à droite de la chaussée afin d'éviter son véhicule. C'est alors qu'il aurait été atteint par les roues et traîné sur le côté gauche de la route où on le ramassa.

D'après les constatations, le récit de l'automobiliste est invraisemblable.

Un Polonais qui accompagnait Lemaire dans la camionnette, déclara qu'il n'avait rien vu attendu qu'il dormait et qu'il se réveilla sous le choc.

M. Glorian a donc délivré un mandat de dépôt contre Lemaire qui est inculpé de blessures par imprudence et infraction du code de la route. Il sera conduit au Parquet de Lille ce matin.

La camionnette a été calée et mise en fourrière.

Cet accident a produit une profonde émotion à Annœullin où les deux victimes sont honorablement connues. G. D.

Un complot découvert à temps à Paris

Le correspondant suisse du « Soir » donne les détails précis ci-dessous au sujet du complot antifasciste :

Le complot découvert à Paris et fomenté par les antifascistes était dirigé, en réalité, non pas contre la délégation italienne à la S. D. N. au prochain Conseil, mais contre le train royal belge transportant la future reine d'Italie.

Le centre communiste se trouve non pas à Genève, mais à Annemasse, ville-frontière qu'il est très facile de traverser. Là se trouvent quantité de communistes français et italiens, et leur organisation étend partout ses ramifications. L'attentat aurait été dirigé contre le train royal. Il devait avoir lieu entre Milan et Rome. Les auteurs désignés devaient se réunir à Bâle et gagner Milan par le Gothard et Chiasso.

On aurait retrouvé dans les documents saisis une carte indiquant l'endroit où l'attentat devait être commis.

A propos du krach de la Banque Gernez, de Lens

Nous recevons, à propos du krach de la banque Gernez, de Lens, une lettre que nous adresse M. Gabriel Fournier, disant notamment :

« J'ai commencé à travailler avec M. Gernez, en 1907, à la Banque de Lens, où il était mon chef.

« En 1922, j'ai rencontré M. Gernez, qui rentrait de la Côte d'Ivoire et qui me sollicita pour monter une maison avec lui et avec un commanditaire lensois très connu.

« Je n'ai consenti à accepter le poste de fondé de pouvoirs, que M. Gernez m'offrait, qu'en raison de la garantie que présentait le commanditaire.

« Je tiens à signaler, d'autre part, qu'à l'origine, nous étions deux fondés de pouvoirs : un de mes collègues pour la Bourse, et moi pour le service intérieur.

« En 1923, le commanditaire et M. Gernez n'ayant pas tenu leurs engagements, le fondé de pouvoirs de la Bourse donna sa démission.

« M. Gernez me promettant constamment de nouveaux commanditaires, je continuai à assumer la direction de l'affaire.

« Dès cette date, Gernez avait reconnu que l'affaire, grevée de gros frais généraux, n'était pas viable avec un capital inexistant.

« Ce n'est, d'ailleurs, qu'avec l'aide de mon frère (qui est créditeur pour une somme importante) et d'amis, que la banque put faire face à ces engagements jusqu'en 1928, époque à laquelle j'ai demandé en référé la nomination d'un liquidateur pour la maison de Paris, M. Gernez ne pouvant me fournir les fonds nécessaires à la marche de l'affaire... »

L'ogre de Dusseldorf aurait failli être arrêté

Selon la « Gazette de Voss », une des victimes du vampire de Dusseldorf, Mme Meurer, blessée gravement de coups de couteau, le 25 octobre dernier, aurait rencontré en ville, son agresseur. Le meurtrier se serait enfui et aurait disparu en sautant dans un tramway. Le signalement donné par Mme Meurer correspond exactement à celui de l'agresseur du 25 octobre. La police redouble ses recherches.

GUIDE INDICATEUR LOUIS, CONSULTEZ LE MASSON
LE PLUS PRATIQUE Couverture ROUGE
EN VENTE PARTOUT

Un drame de la folie à Lille

Après avoir tenté de poignarder sa femme et sa belle-sœur, un homme s'est pendu :: ::

Un drame de la folie, qui aurait pu causer plusieurs victimes s'est déroulé dimanche che dans la soirée, à Lille.

Au N° 36 de la rue Basse, demeurait un certain Albert-Anatole Taffin, né à Lille le 11 août 1885, concierge chez M. Pierre Tesse, confectionneur.

M. Taffin habitait au premier étage avec sa femme et sa belle-sœur. Depuis quelque temps, le malheureux donnait des signes de dérangement cérébral, à tel point qu'il y a trois semaines, après avoir absorbé un demi-litre de cognac, il voulut se couper le poignet.

A ce moment, on conseilla à Mme Taffin de faire soigner son mari à l'Hôpital-Clinique d'Esquermes. Elle s'y refusa par affection.

Hier, elle faillit payer cher cet acte de bonté.

Une scène tragique

Il était environ 21 heures, lorsque, brusquement, Albert Taffin se dressa, à la table familiale déclarant qu'il voulait mourir et, en même temps, se précipita sur sa femme et sa belle-sœur, brandissant un couteau de table

Les deux femmes eurent juste le temps de s'enfuir et de s'enfermer dans une pièce de côté.

Albert Taffin, dans le délire de la folie se précipita alors au second étage et s'empara d'un bidon d'essence en arrosa le lit de la chambre, et y mit le feu.

Du côté opposé où le lit flambait, il fut ensuite se pendre avec une forte cordelette mise par lui en réserve.

Ayant vu la fumée qui envahissait la maison, Mme Taffin comprit que son pauvre mari avait fait un malheur. Elle appela au secours et fit avertir par téléphone les sapeurs-pompiers de la caserne Malus qui ne tardèrent pas d'arriver sous les ordres du commandant Crombez.

Vite, on combattit l'incendie qui déjà faisait rage dans l'appartement du second étage. Ce ne fut qu'après quinze minutes, alors que les literies, les murs tapissés fumaient encore, que l'on put se mettre à la recherche de M. Taffin.

On le croyait réfugié dans une autre partie de l'immeuble. Mais bientôt, on découvrit son corps se balançant au bout d'une corde dans la chambre même que l'incendie avait ravagée en partie.

On décrocha le malheureux. Il respirait encore !... Le cœur battait faiblement !.. Un docteur M. Cornil, tenta néanmoins de rappeler à la vie M. Taffin, qui une demi-heure plus tard, expirait. Deux lettres incohérentes retrouvées une heure plus tard, disaient nettement son intention de suicide.

M. Fairise, commissaire de police de permanence, s'est occupé de cette affaire.

Les dégâts causés par l'incendie se montent à 5.000 francs environ. V. B.

La Ste-Cécile à la Musique Municipale

Cette belle phalange était hier se patronne Sainte-Cécile et à 14 h., dans un des salons de l'Hôtel Maréchal, étaient réunis tous les membres de la Société. A la table d'honneur, on remarquait la présence de MM. Coolen, adjoint au maire ; Rickebusck, directeur du service des fêtes de la ville ; Leplet, sous-chef de la musique de La Madeleine ; Laigre, chef de la musique municipale ; Berraudel, secrétaire ; Ducastel, trésorier ; Prévost, archiviste ; Fauwergue, Pottier, Dewaele, Fremaux, Dennequin, membres de la Commission des fêtes ; L. Saint-Venant, chef, clairon.

Entre autres choses, M. Laigre, chef distingué, dont la baguette fait exécuter les morceaux d'une façon magistrale, retraça l'historique de la Société qui compte maintenant 115 inscrits et en terminant il fit appel à la générosité des assistants pour les musiciens soldats et les œuvres antituberculeuses. Cet appel fut entendu car la collecte rapporta la somme de 220 fr.

LES MEMBRES DE LA MUSIQUE MUNICIPALE
ENTOURANT M. L'ADJOINT COOLEN, REPRÉSENTANT LA MUNICIPALITÉ

A l'heure des toasts, M. Laigre, qui félicita M. Ducastel, pour l'obtention de la médaille de bronze de la Mutualité, ainsi que d'autres promus et M. Coolen prononcèrent les discours d'usage.

A l'issue du banquet, un magnifique concert où se produisirent MM. Pottier, Fruleux, Saints, Dufromont, Coutance, obtint un grand succès.

Félicitons en particulier M. Smits, 1er prix du Conservatoire de Bruxelles, Zui, chaque année, prête gracieusement son concours à la Musique municipale et chante très bien.

Un bal à brillant orchestre termina la fête qui fut unanimement apprécier par les membres et amis de cette Société.

- Muse Lilloise -

ACTUALITÉ

V'là... les billets du Roi !...

LE ROI
Je suis le Roi de la table,
Mes peuples, n'épargnez rien;
Si mon règne est peu durable,
Je veux vous faire du bien.
La chanson.

Ch'est incore eun' bonn' vieill' coutum, qu'est'l'ombre disparaître de l'circulation avec tant d'actes. Et in effet, l'tête des Rois n'est pus aussi populaire qu'ell' l'éiot auparavant.

Au temps jadis, l'fête d'l'Epiphanie éiot pour gramint eun' biella occasion d'banqu'ter comme au Réveillon, ch'éiot suivi ding les familles, les sociétés d'vingt faijottent ch'jour là l'partache d'leus obligations et, mém' dins certaines grand's masons, cha s'faijot. Au village, dins bien des sinces, les domestiques peurnott'nt plache à l'table des maîtes et tirott'nt les rois i ch'jour là, où tout l'pourcheau et maingeot t'tarte à pronne ou au lait-bouil.

Pindant le r'pas, quéqu'un, aun' main innocente, éiot chargée, d'tirer un à un les billets d'un calpian, disant chaqu'fos : « qui Phebé, demind l... Peur qui ?... Peur un tel », insulte, l'proclamot l'nom de l'personne à qui l'éiot destiné. Et v'là ! ch'éiot fait par ring d'âge, in qu'minchant pa't'pus vieux et in r'mettant chaqu'fos à qui d'droi les billets, au fur à m'sure qu'i les tirot du calpian.

Dins les sociétés d'chôcheus qui font incor' les « Rois », ch'ti qui est désigné comme étant l'« Fou » suivant l'ordre du couplet qui cante, l'a l'droit d'noirchir l'visache à ch'ti qui n'a point crié : « Roi Boit » au mommint voulu.

Chaque année, dins l'Nord de la France, et dins eun' partie d'la Belgique, on vindot auparavant, in boutique et sur les rues, par des garchonnais qui criotient :

— V'là... les billets du... roi !

Ch'éiot incor, ne p'tit commerce qui disparaît avé l't'ntaine ; et dire qu'on a jamais pu savoir d'puis combien d'temps, dins nos pays, nous t'rons les rois avec des billets. On parle pourtant d'1720 car ch'est vers cheull' date qu'on composot l'canchon du « Mirliton », sur l'air duquel on cante les billets du roi. L'grande imprimerie Danel, de Lille, fondée en 1836, in a édité jusqu'en 1880. I parait même que sous l'premier impire, on criot : « V'là... les billets d'l'Emp'reur ! » Et dire que dins les temps on éiot échoui d'intint crier les billets du roi. Comme tout cha passe !

Auguste LABBE.

Exploits de noctambules

Au cours de la nuit de samedi à dimanche des individus en goguette ont recouvert la statue de Pasteur d'un drap blanc et ont coiffé d'un panier la tête de l'illustre savant. Il fallut faire appel au sapeurs-pompiers pour débarrasser le monument de ces oripeaux fantaisistes.

Dans le même nuit on a relevé sur la façade de M. Louis Appourchaux, représentant, 10 bis, Square Jussieu, la lettre X qui formait le mot « Pax ».

La police a ouvert une enquête pour découvrir les auteurs de ces exploits imbéciles.

PETITES NOUVELLES

La corde au cou. — Le sieur Emile Bryase, né à Armentières le 6 février 1863, célibataire, demeurant rue de la Barre, 21, a été trouvé pendu à son domicile. On attribue ce suicide à des chagrins intimes. Le défunt n'ayant pas de famille connue, son cadavre a été déposé à la Morgue.

Pauvre vieux. — Un vieillard de 74 ans, Désiré Bourgeois, demeurant rue Eugène-Jacquet, est tombé malade place de la Gare. Il a été admis à l'hôpital St-Sauveur.

Rencontres d'autos. — A 11 h. 45, l'auto de M. J. Fichelle, 51 ans, de Marcq-en-Barœul, 30, rue du Dépôt, s'est rencontrée à l'angle de la rue Nationale et de la Grand'Place avec l'auto de M. G. Jacquemart. Dégâts matériels.

— Hier, vers 10 h. 40, une voiture hippomobile de la Grande Brasserie, conduite par M. Georges Desprez, demeurant rue des Notre, passait rue des Robleds, lorsque voulant éviter un cycliste, le conducteur accrocha avec son véhicule la bicyclette de M. Désiré Alexandre, marchand des quatre saisons, 15, rue des Robleds, qui était en stationnement. Il n'y a eu que des dégâts matériels.

Ivresse manifeste. — Dimanche à 15 h. 30, les agents Sorriaux et Dumoulin ont arrêté pour ivresse manifeste, rue de la Clef, les nommés Aramis Troude, rue des Bouchers, cour du Poulain-d'Or, 2 et Maurice Willay, 37, rue de Poids. Ces deux individus ont récolté un procès-verbal en bonne et due forme.

Un voleur. — Roger Cardon, 22 ans, garçon coiffeur rue Inkermann, 7, a été arrêté comme étant l'auteur du vol d'une somme de 900 fr. commis le 9 décembre au préjudice de Mme Antoinette Maubert.

Une entôleuse. — Amanda Mahé, née à Quimperlé (Finistère), le 19 mai 1894, divorcée, et domiciliée depuis huit jours, place de la Gare, 8, a été arrêtée, pour entolage d'une somme de 560 francs au préjudice de D... Elle a été envoyée au parquet.

Entre autos. — L'auto de M. Viviez, pharmacien, à La Madeleine, est entrée en collision rue des Buisses avec l'auto de M. D..., directeur des usines de Fives-Lille. Dégâts matériels.

Vol d'une échelle. — On a dérobé une échelle de 5 m. de long à M. A. Chariet, entrepreneur. Le vol a été commis 54, rue Alfred de Musset, dans un immeuble en construction.

Un demi cochon disparaît. — La moitié d'un superbe cochon écorché, appartenant à M. J. Deconninck, chevilleur, 21, Avenue Petité, à Lambersart, est disparue aux Halles Centrales, le 2 janvier. On recherche l'auteur de cette subtilisation.

Un brutal. — Marcel Hendrickx, a frappé violemment, rue Eugène-Jacquet, Mme veuve Servaeten, 49 ans, marchande de légumes ambulante, 36, rue du Commerce. On le recherche.

Collision. — Les autos de MM. Deltove et M. Fiévet se sont heurtés angle de la rue des Jardins et Boulevard Carnot. Dégâts matériels légers.

Vol de vêtements. — A 8 h. du matin, Mme veuve Beaurain, 120, rue de Russie, a constaté qu'on lui avait dérobé 50 pull-over pour enfants et 5 douzaines de bas pour dames, dans une voiture de marchand forain, garés dans une cour rue Eugène Jacquet, 89. Pour ce, on a forcé un cadenas. Le préjudice est de 2.000 francs.

Vol d'un seau. — Un inconnu a dérobé un seau galvanisé à M. A. Dallennes, 83 bis, rue Saint-Gabriel.

Une plainte pour vol. — M. Constant Deporter, 30 ans, restaurateur, 5, rue des Fossés, a porté plainte contre Nicolas Charles, camelot et Edmond Decoster, soi-disant publiciste qui lui ont volé une bague valant 1.750 fr ; une valise et un pyjama valant 175 fr. Ces deux individus se sont réfugiés à Bruxelles.

Encore une. — A l'angle des rues de Paris et du Molinel, l'auto de M. R. Dewailly est entré en collision avec le tramway C, il n'y a que des dégâts matériels.

PARFUMERIE DEROUBAIX
4, Rue des Manneliers (Grand'Place, LILLE
Mobilier, Matériel et Approvisionnement du SALON DE COIFFURE hommes et dames

L'Arbre de Noël des J. P.

L'arbre de Noël des Jeunesses Patriotes a eu lieu le dimanche 5 janvier, à l'Hippodrome Lillois, sous la présidence de M. Charles Coutel, député du Nord. Etaient également présents, MM. Nicolle, député ; Scrive-Tiriez, conseiller d'arrondissement; Vermesse, maire de Loos ; Jean Bataille, Lévin-Danel.

A 15 heures, près de 3.000 petits enfants étaient réunis dans la vaste enceinte de l'Hippodrome Lillois, attendant la « manne céleste » que leur octroient généreusement en cette époque de l'année « petit Jésus » et « bonhomme Noël » en une idéale fraternité qui réunit deux âges opposés, deux âges extrêmes de la vie.

Des clowns joyeux se chargèrent d'abord de faire rire les petits enfants à qui l'on distribua ensuite amples friandises, jouets et vêtements chauds.

Au cours de la cérémonie, M. Coutel, député, remercia les personnalités présentes, de leur sympathie si généreusement affirmée, puis M. J. Balaille loua le comité organisateur de l'Arbre de Noël des J. P. de son beau zèle à la plus aimable, à la plus réconfortante des institutions, symbole d'amour, entre toutes.

Vers 17 h. 30, la cérémonie, ou mieux, la fête prenait fin. Elle était de celles qui sont à louer de par la bonté qui s'y manifeste.

Le "Réveil Musical" du Vieux-Lille a inauguré son nouveau siège

« Le Réveil Musical du Vieux-Lille », jeune phalange, fondée il y a à peine cinq ans et qui s'est déjà de nombreuses fois distinguée dans des fêtes de bienfaisance, a inauguré hier son nouveau siège, au « Cabaret Flamand », place Rihour.

A 11 h. 30, la société, conduite par son président, M. Vandeneeckhoutte, arrivait devant son nouveau local, où elle fut reçue par MM. Molthy, président d'honneur ; Peeters, conseiller municipal ; Fauchille, vice-président d'honneur ; Lupias, secrétaire et Fortuné Ronce, gérant de l'établissement.

Après avoir exécuté une sérénade, les musiciens prirent possession de leur nouvelle salle de répétitions, mise à leur disposition par la brasserie « L'Avenir ».

Le Président, M. Vandeneeckhoutte, après avoir installé les musiciens, remercia les membres présents et exprima toute sa gratitude au Conseil d'Administration de la Brasserie « L'Avenir » et à M. Ronce, pour l'accueil réservé à la société. M. Lupias montra tous les avantages pour les musiciens d'avoir une belle salle, bien aérée, bien éclairée et bien chauffée.

Représentant M. Roger Salengro, député-maire, M. Peeters assura le « Réveil Musical du Vieux-Lille » de la bienveillante attention de l'Administration Municipale.

Puis M. Molthy rendit hommage au dévouement du chef, M. Defreville et à ses musiciens.

Des vins d'honneur furent offerts et la phalange donna dans sa nouvelle salle, une audition qui fut très appréciée.

A l'issue de cette cérémonie, les sociétaires reconduisirent en musique le Président jusqu'à son domicile.

Les membres du RÉVEIL MUSICAL devant leur nouveau siège, entourant leur Président d'Honneur, M. MOLTHY (au centre), ayant à sa droite : M. PEETERS, représentant la Municipalité et à sa gauche, M. FAUCHILLE, vice-président d'honneur

AVIS ET COMMUNICATIONS

CONFÉRENCES DE PERFECTIONNEMENT INDUSTRIEL (Ecole Nationale d'Arts et Métiers). — Mardi 7 janvier, 20 h. 15, conférence de M. Amiand, professeur à la Faculté de Droit, sur « Les Rapports juridiques des Banques et de l'Industrie ».

Vendredi 10 janvier : Conférence de M. Danvin, ingénieur en chef des P.T.T., sur « Les Téléphones et Centraux téléphoniques automatiques ». Cette dernière conférence sera suivie d'une visite du Central téléphonique, dimanche 19 janvier, à 10 h.

SOCIETES ET COMITES

ASSOCIATION DES COMPTABLES ET EMPLOYES DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Cette société de secours mutuels fondée en 1868 procure les avantages suivants à ses membres pour une cotisation mensuelle de 3 fr. : Maladie : il est versé un secours mensuel de 150 fr. ; chômage, une allocation est prévue ; naissance : primes de 50 ou 100 fr. ; Retraite, à 55 ans, variable selon les années de présence ; Décès : indemnité jusqu'à 600 fr. versée aux ayants-droit ; Comptabilité, renseignements techniques fournis sur toutes questions ; Emplois, procure des emplois suivant demandes ; Habitations, accès à la petite propriété par la construction de maison payables mensuellement. Demander bulletins d'adhésion à statuts au secrétaire-trésorier, 107, boulevard de la Liberté, à Lille.

COMITÉ LILLOIS DU SOUVENIR DES DEFENSEURS DE VERDUN. — Une messe sera dite le dimanche 19 janvier, à 10 h. 30, dans la chapelle des Facultés Catholiques, à la mémoire du maréchal Foch. Le sermon sera prononcé par Mgr Liénart, évêque.

On peut se procurer des billets à la maison Odéolia, 51, boulevard de la Liberté et à la Société industrielle, 116, rue de l'Hôpital Militaire, à Lille, où la location sera ouverte mercredi 8 et jeudi 9 janvier.

ETAT CIVIL

Publications du 23 au 30 Décembre. — Dursent Charles, ingénieur, à La Madeleine et Piriou Suzanne, s.p. 92, rue Royale. — Ilot Rémi, bitumier, 258, rue des Postes et Tossin Mathilde, fileuse, 10, rue Courtois. — Prettre Georges, bâtelier, Quai Géry Legrand, bateau Waldeck-Roussean et Stimant Pélagie, bâtelière, id. — Marteny Camille, poinçonneuse, 54, rue d'Iéna et Préseau Maria, ménagère, id. — Calvin André, mécanicien tourneur, 44, rue Montaigne et Gilliot Paulette, s.p. à Coudekerque-Branche. — Ducrocq Robert, notaire, 84, Bd de la Liberté et Heyndrickx Anne, s.p. à La Madeleine. — Lefèvre Maximilien, ouvrier d'usine, à Staing (Seine) et Courieux Marie, s.p. à Fresnes (Seine). — Michalski Jean, manœuvre, 10, rue J.-Mailliotte et Zyck Maria, bonne à La Madeleine. — Gernez Célestin, secrétaire de mairie à Villers-en-Cauchie et Robe Simonne, s.p. 156, rue d'Italy.

BENJAMIN CHAPELIER SPÉCIALISTE
45, rue de Béthune, Lille

Kerckhof Emile, soldat au 43e régiment d'infanterie, 42, rue de la Prévoyance et Moorthamer Jeanne, fileuse, rue du Fg-d'Arras 58. — Avez René, soldat au 12e Chasseurs à cheval, 3, Grand'Place et Bianchi Paulette, s.p. 78, rue de l'Hôpital-Militaire. — Dubois Henri, mécanicien, 62, rue de la Gare et Dujardin Madeleine, couturière, 104, rue St-André. — Vanfleteren Pierre, plombier, 17, rue Bauhin et De Bleyre Blanche, s.p. 15, rue du Bel Air. — Delleanx Maurice, emp. au Ch. de fer, rue Beaucourt-Decourchélles, Cité N.-D. 10 et Desbonnet Marie-Louise, s.p. à St-André. — Mazur Stanislas, mineur, à Raismes et Locoche Suzanne, s.p. rue St-Sauveur 99. — Viroly Raymond, polisseur à Amiens et Percheron Lucienne, fleuriste, 16, Place Simon-Vollant.

LA BONNE FOI Spécialiste de ROBES de MARIÉES
Rue Lombardie LILLE

Lemarquand Etienne, dégalgiste, 54, rue Caumartin et Looos Georgette, vendeuse, 21 rue des Postes. — Vasse Ernest, garagiste, 145 bis, Ave de Dunkerque et Dubus Marie-Louise, vendeuse, 137, av. de Dunkerque. — Kania Victor, chauffeur, 80, rue de Gand et Olczak Marie-Anne, confectionneuse, 80, rue de Gand. — Beaurain Emile, charretier, 45, rue de l'Alma et Lejeune Angèle, piqueuse, 11, rue de la Chaude-Rivière. — Sénéchal Jules, monteur, 73, rue de Jemmapes et Gravelin Jeanne, s.p. 26, rue St-Nicolas.

GEORGETTE SES CHAPEAUX MODÈLES DEUIL ET FANTAISIE
14, Rue Grande-Chaussée, 14, LILLE

Amberet Lucien, conducteur de travaux à St-Omer et Wattelier Pauline, s.p. 94, rue du Marché. — Béline Auguste, rédacteur des Postes, 63, rue des Postes et Andrez Marthe, emp. des Postes à Condom (Gers) — Dupont Fernand, garçon de recettes, 6, rue Saint-Hubert et Maertens Marguerite, couturière 173, rue Colbert. — Allaert François, garçon brasseur, 112, rue du Wazemmes, Cité Philanthropique et Coilleux Germaine, ménagère, 79 rue Jeanne-d'Arc. — Bondinel Paul, peintre, à Mons-en-Barœul, 34, rue Parmentier et Lefère Simonne,

J. WACRENIER-MENU
PORCELAINES :: CRISTAUX :: FANTAISIES
127, Rue Nationale (angle place Rondel, LILLE

vendeuse, 3, Bd du Maréchal Vaillant. — Francq Pierre, sous-directeur de banque, 1, Plac edes Patiniers et Hémar Louise s.p. à Dunkerque. — Sadoff Nicolas, employé, 248, rue Pierre Legrand et Lefebvre Jeanne commerçante, 248, rue Pierre Legrand. — Lombry Georges, employé, 21, rue Caumartin et Autier Berthe s.p. 103, rue de l'Est. — Costa Paul, désinsecteur 74, rue Mettetott et Elyn Simonne, bonnetière, 25, Chemin des Alouettes. — Overmeire Emile, chauffeur d'autos, rue du Thumesnil, Cour Hélard 7 et Rogreman Joséphine, dévideuse, id — Buysschaert Polydore, mécanicien, rue de la Justice Cour Seynaeve 6 et Parent Anna, ratta. cheuse rue de Thumesnil, Cour Spriet 4. — Rouge Louis, mécanicien à Meurchin (P.-de-C.) et Dutilleul Clémence, emp. de commerce, 7, rue d'Artois. —

La Mondaine SES ROBES DE MARIÉES
112 bis, r. Gambetta, LILLE

Kelder Lucien, soldat au 43e R.I. 13, rue Malesherbes et Vandenbomche Marguerite, fileuse, 13, rue Malesherbes. — Watel Ernest, comptable, 19, rue des Pénitentes et Dubois Marguerite, mécanicienne, 1 bis, rue des Pénitentes. — Tréfert Raoul, sous-officier au 23e R. d'Aviation, 64, rue des pouvines et Jeachim Marie-Louise, mécanicienne, 49, rue des Stations. — Delerive Charles, cultivateur, 10, rue Etienne Dolet et Delannoy Marie-Louise, commerçante, 85, rue de la Barre. — Belle Lucien, étudiant, 210, rue Nationale et Lehorne Paule, étudiante, 18, rue Malesence. — Fonseca José, journalier à Gyde-sur-Seine et Philbert Marie, s.p. 105, rue Jeanne-d'Arc.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

A L'UNION REPUBLICAINE. — On nous communique : « Le 30 décembre, a eu lieu, en son siège : au Café de la Mairie, la réunion traditionnelle de Noël de l'Union Républicaine. Plus de cinq cents membres adhérents assistaient à cette fête qui s'est ouverte 20 h. 30, sous la présidence de M. Descamps, maire. » — Après les discours d'usage, le président donna la parole à M. Henri Roquette, député de l'Aveyron, qui avait bien voulu accepter de venir dire ce qu'il pensait de l'homme d'Etat qui préside actuellement les conseils du gouvernement.

Cette conférence fut très applaudie et suivie par quelques autres allocutions.

UN PEU DE STATISTIQUE. — Pendant l'année 1929, il y eut : naissances, 366 ; décès, 305; mariages, 213. En 1928, il y avait eu : naissances 331 ; décès, 292 ; mariages, 207.

ETAT CIVIL. — Naissances : Geneviève Drieghe, 11, avenue du Jardin-